



BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) en Apprentissage

FORMATIONS POST-BAC



ORGANISATION DE LA FORMATION

Les apprentis doivent effectuer 675h de formation au lycée.
Par conséquent, le calendrier d'alternance proposé est le suivant :

- 3 jours au lycée (lundi, mardi, mercredi)
- 2 jours en entreprise (jeudi, vendredi)

Certaines semaines, les apprentis seront présents au lycée à raison de 35h.
Des formateurs interviendront afin d'approfondir les cours dispensés le jeudi et le vendredi.

Durant les vacances scolaires, les apprenti(e)s sont, de manière générale, en entreprise.

Le temps de travail (formation et entreprise) est de 35h/semaine.
Des temps de coordination, permettant le suivi des apprentis, sont mis en place le lundi matin et le mercredi après-midi.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est identique à celui du BTS SP3S en voie scolaire.

LA MIXITE DE PUBLICS

- Regroupement dans une même classe d'élèves et d'apprentis
- Permet la valorisation des compétences acquises en entreprise

INSCRIPTIONS

- Inscription sur Parcoursup ou directement auprès de l'établissement (à la fin de la procédure Parcoursup)